

DELIBERATION N° 61/2021
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 septembre 2021
Sous la présidence de M. ROULOT, Maire

Présents : M. ROULOT, M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, Mme GOMEZ, M. FLORIN, Mme EL MANANI, Mme EL HAJOUÏ, Mme BOCK, M. POËSSEL, M. PROD'HOMME, Mme DANGERVILLE, M. NITOU SAMBA, M. BOULET, M. MENIRI, Mme TIZNITI, Mme DIALLO Aïcha, M. OLIVIER, Mme CETINKAYA, Mme NAZEF, M. MAISONNEUVE, Mme DUMOULIN, M. DUPRAT, Mme DIALLO Aminata, Mme LE LEPVRIER, M. MAILLARD, M. BOUTRY, Mme SAINT-AMAUX, M. SAHED

Excusés et ont donné procuration : M. BOURÉ à Mme GOMEZ, M. DADDA à Mme EL HAJOUÏ, M. BA à M. OLIVIER, M. RUBANY à M. PROD'HOMME, M. BUISINE à M. FLORIN

Secrétaire de séance : Mme NAZEF

DEPARTEMENT RELATION CITOYENNE ET ACCUEIL DES PUBLICS
DIRECTION VIE CULTURELLE – MÉDIATHÈQUE.

Objet : Micro – Folies : demande de soutien au Département dans le cadre de l'Aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique.

Madame Ghyslaine MACKOWIAK expose :

Dans le cadre de l'appel à projets pour l'accélération du déploiement des Micro-Folies en Ile-de-France lancé le 2 mars 2021 par l'État, la Ville de Limay a déposé un dossier pour sa médiathèque au titre :

- du musée numérique, qui regroupe les œuvres des douze établissements culturels fondateurs qui sont les plus grands musées nationaux dont le Louvre, le château de Versailles, la musée d'Orsay.
- de l'espace de réalité virtuelle augmentée, destiné à proposer dans et hors les murs des contenus culturels immersifs à 360 degrés, comme des documentaires, des spectacles et autres formes.
- un atelier Fablab, il s'agit d'un laboratoire de fabrication équipé d'imprimantes trois dimensions, de machine à coudre numérique.
- un espace de convivialité, destiné à accueillir les usagers de la médiathèque pour la lecture de la presse notamment.

Le dossier de la commune a été retenu au titre de la dotation de l'investissement local, à hauteur de 107754 €.

Par ailleurs, le Département des Yvelines aide à l'investissement dans le cadre de la requalification de services innovants en direction des habitants d'un territoire.

Le projet d'installation de Micro-Folies à la médiathèque de Limay rentre dans ce cadre puisqu'il inclut à la fois la requalification du lieu par la mise à niveau de l'équipement existant, mais aussi, par l'acquisition d'équipements mobiliers, informatiques et numériques qui vont permettre d'accueillir de nouveaux publics, de faire émerger de nouveaux projets culturels coopératifs répondant aux besoins sans cesse renouvelés des usagers de la collectivité.

C'est pourquoi, dans le cadre du dispositif départemental d'aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique, la Ville de Limay, sollicite l'aide du département des Yvelines à hauteur de 25000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Madame MACKOWIAK

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

D'autoriser Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention précitée auprès du département des Yvelines et à lui permettre de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Le Maire,

E. ROULOT

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Micro Folies : demande de soutien au Département dans le cadre de l'Aide à la requalification, à l'informatisation et à l'équipement numérique

Date de transmission de l'acte : 20/09/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 20/09/2021

Numéro de l'acte : delib-61-2021 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 078-217803352-20210920-delib-61-2021-DE

Date de décision : 20/09/2021

Acte transmis par : Corinne STIGER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture